

Graves violations des droits de l'Homme au Burundi, selon l'ONU

PANA, 06 septembre 2018 Des enquêteurs des Nations unies accusent le Burundi de graves violations des droits de l'Homme Bujumbura, Burundi - Des violations graves des droits de l'Homme se poursuivent au Burundi, notamment des exécutions sommaires et des discours de haine au plus haut niveau du gouvernement, ont accusé mercredi des enquêteurs des Nations unies dans un deuxième Rapport sur la détérioration de la situation des droits de l'Homme de ce pays des Grands Lacs, qui note que dans certains cas, les abus constituent des crimes contre l'humanité.

"Nous savons que la forme des exécutions a changé car ils cachent les corps mais il y a tout lieu de croire que dans un grand nombre de cas, ils se retrouvent morts", a déclaré Françoise Hampson, membre du panel des Nations unies, soulignant: "mais on ne peut pas dire qu'un corps ait été trouvé. Nous ne pouvons donc pas dire que les exécutions sommaires diminuent. Nous pouvons dire qu'il y a moins de corps trouvés". En plus des inquiétudes concernant ces violations graves des droits de l'Homme, notamment la torture, les violences sexuelles et les arrestations arbitraires, le panel des Nations unies souligne l'influence croissante des "Imbonerakure", l'aile jeunesse du parti au pouvoir. Mme Hampson a déclaré que: "les Imbonerakure" contrôlent et intimident la population", ajoutant que certains membres du groupe "sont devenus de plus en plus importants dans la répression", opérant "en toute impunité". Selon le rapport de l'ONU, au cours des 18 derniers mois, le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire au Burundi a triplé pour atteindre plus de trois millions, soit environ un tiers de la population. En dépit de sa situation désastreuse, la population burundaise maintient un grand crédit pour avoir refusé d'accepter les tentatives du gouvernement de dépeindre la crise comme un problème ethnique, a déclaré Mme Hampson, une préoccupation majeure, compte tenu des cycles répétés de violences dans le passé récent du pays et depuis l'indépendance. Les autorités ont été la "principale source" de discours de haine, a insisté Mme Hampson, notant que le panel de l'ONU avait trouvé des exemples "qui ont progressé jusqu'au président", Pierre Nkurunziza. Sur la question de la candidature de M. Nkurunziza à l'élection de 2020, le président de la Commission d'enquête, Doudou Diagne, a averti que cela a conduit à la persécution, à des menaces et à l'intimidation de personnes opposantes au gouvernement. Comme un signe d'aggravation de la crise, M. Diagne a noté que les gouvernants qui avaient été "au cœur du pouvoir" ont également quitté le pays, au milieu de l'appauvrissement croissant de la population, de l'insécurité alimentaire et d'autres violations des droits sociaux et culturels. Sur la question de la lutte contre l'impunité, il a ajouté que la Commission d'enquête avait établi une liste confidentielle des noms de personnes présumées responsables d'abus graves au Burundi, qui pourraient être remises ultérieurement à un tribunal compétent. La question de la lutte contre l'impunité était au centre des travaux de la Commission d'enquête, a dit Diagne, car elle "rappelle aux principaux acteurs de la crise burundaise, au pouvoir, que le mandat de la Commission comprend l'identification des responsables". "Notre rapport n'est pas un exercice poétique ou littéraire abstrait", a-t-il ajouté. "Ainsi, après avoir détaillé les violations, nous essayons d'identifier les responsables. Et c'est ce que nous avons fait", a-t-il précisé. Le rapport complet de 250 pages de la Commission d'enquête sera présenté au Conseil des droits de l'Homme le 17 septembre.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});